

Un Prisonnier

Taha Hussein

Kawkab al-Charq — 16 avril 1933

Que l'Égypte soit une partie de l'Europe, comme le disait le khédivé Ismaïl dans une formule que l'on répète encore, voilà une chose qui ne prête aucunement au doute. Car l'Égypte a la vapeur et l'électricité, l'Égypte a le télégraphe et le téléphone, l'Égypte a l'Opéra, et tout ce qui s'y joue de théâtre, de danse et de chant. Entre l'Égypte et l'Europe courent des routes terrestres, maritimes et aériennes, que sillonnent navires, trains et avions, aux heures courtes comme aux heures longues. L'Égypte a des ministères à la tête desquels siègent des ministres, l'Égypte a une Chambre des députés, et un Sénat. L'Égypte a des écoles primaires et d'autres préparatoires, elle a des écoles secondaires, et des instituts supérieurs privés en outre, et elle a aussi une université. L'Égypte a des théâtres et des terrains de sport, elle a des clubs et des cafés. Et par-dessus tout cela, et avant tout cela, et au-dessus de tout cela comme au-dessous de tout cela, elle a une presse ambulante, dont une partie paraît le matin, une autre le soir, une autre encore lorsque le soleil atteint son zénith. Et des journaux hebdomadaires, et d'autres mensuels — tous parcourent le monde, tous s'y déploient, tous critiquent et critiquent avec brio, tous louent et louent avec art, tous soutiennent et tous s'opposent. L'Égypte a tout cela, et plus encore que tout cela — il n'y a donc aucun doute possible : l'Égypte est une partie de l'Europe.

Mais c'est une partie matérielle d'une Europe matérielle, une partie extérieure d'une Europe des apparences, une partie fastueuse d'une Europe fastueuse. Quant à savoir si l'Égypte est une partie civilisée d'une Europe civilisée, ou une partie cultivée d'une Europe cultivée, ou une partie raffinée dans l'esprit et le caractère, dans le sens et la sensibilité, et dans tous les aspects de l'éducation, d'une Europe raffinée dans l'esprit, le caractère, le sens et la sensibilité, et dans tous les aspects de l'éducation — voilà ce dont la preuve n'a pas encore été apportée ; cela demeure, bien plutôt, sujet à caution. Et il semble que cela doive rester sujet à caution encore longtemps. C'est comme si le khédivé Ismaïl, en prononçant cette parole, avait dépeint son idéal plutôt que décrit la réalité telle qu'elle était. Mais un demi-siècle nous sépare de l'époque d'Ismaïl, et il eût été bon que se réalisât quelque chose de cet idéal qu'Ismaïl dépeignait alors, pour que l'Égypte devînt une partie civilisée d'une Europe cultivée, une partie éduquée d'une Europe éduquée. Voilà

ce qui aurait dû être ; mais ce qui devrait être est une chose, et ce qui est en est une autre. La vérité, sans nul doute, c'est que cet idéal demeure aussi loin que jamais de se réaliser. Et l'Égypte civilisée, dans sa vie matérielle, reste bien loin encore de la civilisation dans sa vie morale. Et la preuve en est que ceux que la justice a condamnés à la prison pour un délit d'opinion continuent d'être traités, dans leur captivité, exactement comme le sont les malfaiteurs condamnés pour vol ou pour brigandage sur les grandes routes.

Ils sont enfermés dans une cellule étroite, exposée à un air délétère, non à un air vivifiant. Ils dorment à même le sol, sans rien entre eux et la terre qu'un coussin de paille. Ils boivent dans un gobelet ; ils n'ont pas de lumière la nuit, et ne prennent presque jamais d'exercice le jour. Ils travaillent comme travaillent les autres criminels, et vivent comme vivent les autres criminels. Toutes leurs facultés intellectuelles sont suspendues : ils ne lisent ni n'écrivent, comme si l'on punissait leur esprit d'avoir pensé, en leur retirant les moyens mêmes de la pensée ; comme si l'on punissait leur talent d'avoir produit, en leur retirant les moyens mêmes de la production. Pour tout cela, ils sont exposés à la faiblesse, puis à la détresse, puis à la maladie cruelle et à la douleur tenace. Et malgré tout cela, ils ne pèsent d'aucun poids aux yeux de personne, et c'est à peine si la moindre part des soins d'un médecin les atteint jamais. Il y a bien, dans la prison, des médecins, et la prison a bien des infirmeries ; mais le médecin ne visite le malade que lorsque son mal l'a conduit au stade le plus redoutable, et le malade n'est transféré à l'infirmerie de la prison que lorsqu'il n'y a plus d'autre choix. Et vous pouvez comprendre et apprécier cela fort bien, dans le langage des prisons.

Telle est la condition de ceux qu'on punit en Égypte pour délits d'opinion. Quant à ceux qu'on punit en Europe pour vol et brigandage, ils dorment dans des lits ; ils font de l'exercice ; on leur accorde des traitements qu'ils n'obtiendraient peut-être jamais dans leur vie hors de prison. Et ils lisent des journaux qui leur sont spécialement destinés dans certains pays.

Quant à ceux qu'on punit pour délits d'opinion en Europe, ils lisent, pensent et produisent, et reçoivent, dans leur vie matérielle, tous les égards dont pourrait avoir besoin un homme aisé des classes moyennes. C'est que l'Europe en est venue à ne plus concevoir la prison comme un supplice, mais comme un moyen d'empêcher le criminel de persister dans son crime, pour un temps plus ou moins long.

Mais ici, la prison est un supplice ; la prison est une vengeance ; la prison est une forme de représailles ; la prison est un art de châtement que nul ne s'offusque de voir, de temps à autre, se teinter de violence.

Après tout cela, pouvons-nous encore dire que l'Égypte est une partie éduquée d'une Europe éduquée ? Non, il n'y a nulle voie vers un tel propos. Ceux qui dénigrent la civilisation européenne et la tiennent en mépris feraient bien de réfléchir, et de réfléchir longuement, avant de se fourvoyer dans ce dénigrement et ce mépris. Car l'Égypte n'a connu, jusqu'ici, de la civilisation européenne, que ses vices et ses péchés d'un côté, et ses apparences et ses formes extérieures de l'autre. Quant à ses véritables biens et à ses bienfaits, quant à ses vérités et à son essence, l'ignorance de l'Égypte à leur égard touche presque à la perfection.

Voici notre ami Tawfiq Diab, emprisonné pour un délit d'opinion que la loi punit aujourd'hui, et récompensera peut-être demain ; et pourtant il est traité dans sa captivité, comme vous l'avez vu, exactement comme les autres criminels — sans nul égard pour son savoir, ni pour son esprit, ni pour son rang, ni pour sa faiblesse et sa maladie. On l'a simplement jeté dans cet atelier de tourment qu'on appelle prison, et il doit y supporter tout ce qu'on lui a préparé de formes de supplice.

Et ce qu'il y a de plus beau et de plus exquis dans cette affaire, ce qu'il y a de plus délicieux et de plus admirable en elle, c'est que notre ami Tawfiq Diab est membre d'une famille qu'on appelle la famille de la presse. Et cette famille de la presse se croit investie d'un pouvoir de la plus haute portée, s'octroie le droit de guider l'opinion publique, d'éduquer les esprits et les mœurs, et d'élever le sens et la sensibilité. Elle se croit le chef de file de tout l'Orient arabe, et n'hésite pas à convier les journalistes européens à tenir leur congrès en Égypte, ni à se regarder elle-même comme une manifestation du progrès égyptien, et une preuve que l'Égypte est bel et bien devenue une partie de l'Europe !! Et puis, après tout cela, elle accepte que l'un de ses membres soit traité en prison comme le sont les voleurs et les brigands de grand chemin.

On dira qu'elle ne l'a pas accepté : qu'elle s'est réunie et réunie encore, qu'elle a prononcé des discours et écrit des articles, qu'elle a longuement parlé, sollicité et supplié. Mais malgré tout cela, elle accepte qu'un membre des siens soit traité en prison comme le sont les voleurs et les brigands de grand chemin ! Car se réunir, discourir, écrire, solliciter et supplier, tout cela est bien le moins que la presse doive faire pour défendre sa dignité et lutter pour ses droits. Rien de tout cela ne lui coûte

quoi que ce soit. Et quelle peine y a-t-il à ce que des confrères se rencontrent, que des orateurs prononcent des discours pour être applaudis, que des écrivains écrivent pour être loués ? À ce que des solliciteurs sollicitent sans qu'on s'en soucie ? À ce que des suppliants supplient sans qu'on leur réponde ? Il n'y a là ni peine ni coût. Il y a là peut-être même du plaisir — et peut-être aussi un peu de vanité. Car qui pourrait nier que les journalistes trouvent du plaisir à se louer les uns les autres, et à s'applaudir mutuellement ? Et qui pourrait nier que les journalistes ont largement profité de l'affaire de Monsieur Diab, en se constituant un cercle qu'ils fréquentent désormais, où ils passent leurs soirées — et ce cercle n'avait pas plus tôt vu le jour que certains cadeaux commencèrent à lui parvenir !

Tout cela se produisit ; et pourtant Monsieur Tawfiq Diab continua d'être traité dans sa captivité exactement comme les criminels de droit commun, jusqu'à ce qu'il tombât malade — que Dieu nous pardonne — jusqu'à ce que la maladie le reprît, l'épuisant et s'acharnant sur lui.

Et les journalistes l'apprirent, et s'en affligèrent, et protestèrent, et espérèrent — confiants qu'aucun d'entre eux n'irait au-delà de l'affliction, de la protestation et de l'espoir. Rien de tout cela n'exige de peine, rien n'impose de sacrifice, rien n'exige de coût. Et tant que la chose se réduit à des paroles, ou à ce qui y ressemble, nous en sommes capables, nous en sommes même désireux. Mais que l'on demande à la presse un acte qui fasse sentir au gouvernement et au peuple qu'elle est véritablement en colère, véritablement souffrante — que l'on demande à la presse de suspendre sa parution un jour, ou plusieurs jours — voilà, de votre part, excès et outrage, qui ne recevrait de la presse qu'un refus et un mouvement de recul. Et pourtant, c'est bien là le moindre effort que la presse eût dû accomplir, si elle tenait vraiment à la solidarité.

Notre ami Diab doit supporter ses douleurs seul, car ses frères s'aiment trop eux-mêmes pour partager avec lui ces douleurs ! Mais que sachent ceux qui seront heureux aujourd'hui et demain, en cette fête de Pâques et de Chamm en-Nessim ; que sachent ceux qui iront et viendront, échangeant salutations et vœux ; que sachent ceux qui goûteront demain la faveur d'une liberté aussi vaste que l'Égypte elle-même, aussi libre que l'air, aussi douce que la brise du printemps, qu'il y a, en prison, un Égyptien condamné pour un délit d'opinion, qui s'est soumis, comme il le devait, à la sentence de la justice — mais qui gît étendu sur un coussin de paille, sans nulle barrière entre lui et le sol, rongé par des douleurs épuisantes, et miné par un mal impitoyable. Et pas un, parmi ceux qui

auraient le pouvoir de l'aider et d'alléger son sort, n'a songé à lui épargner d'être fait prisonnier comme tous les autres emprisonnés pour délits d'opinion.

Que ceux qui respireront demain la brise printanière considèrent que notre ami Tawfiq Diab a déjà accepté de ne pas la respirer ; mais qu'il a du moins le droit de se contenter de cette seule résignation, et de ne pas devoir goûter, avec cette privation, l'amertume de la douleur et du supplice par surcroît.